

Vertou, le 20 décembre 2021

Monsieur le Président d'Atlantic'eau
7, Chemin du Pressoir Chênaie
CS 50 513
44105 NANTES Cedex 4

Dossier suivi par : Lauriane PERCHERON
Mail : secretariat.cle@syndicatloireaval.fr
Tel. : 09 72 54 19 32
Réf. : 2021-11-0116

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, le programme d'actions du captage prioritaire de Saffré.

Le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de sa séance en date du 26 novembre 2021. Compte-tenu de la faible emprise de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de Saffré sur le périmètre du SAGE Estuaire de la Loire, le bureau de la CLE a décidé de suivre l'avis de la Commission Permanente du SAGE Vilaine.

Le programme a été jugé compatible avec le SAGE Vilaine dans un courrier en date du 26 novembre 2021. Au vu de l'accord des membres du bureau avec les remarques émises dans ce courrier, le bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire émet un avis **favorable**.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Claude CAUDAL
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

